

LE SERVICE APRÈS VOTE

Session plénière du Conseil régional de Bretagne des 9,10 et 11 Octobre 2024



Discours de Politique Générale

“A quoi sert de voter ?” En nommant Michel Barnier à la tête du gouvernement malgré la victoire électorale du Nouveau Front Populaire, **Emmanuel Macron a rendu inaudible la parole politique**. Claire Desmares a appelé à **redoubler d’efforts pour redonner confiance dans la démocratie**. *“La lueur que nous avons allumée avec le NFP ce soir du 13 juin ne doit pas s’éteindre. Elle est le seul vrai rempart au fascisme.”*

Il y a urgence, car tandis que la démocratie est bafouée, le rythme du réchauffement climatique s’accélère, et une 7ème limite planétaire est en passe d’être franchie. Pourtant, ce sont celles et ceux qui se lèvent pour dénoncer l’inaction, les fausses promesses, et pour défendre le vivant qui sont criminalisés. **L’inversion des rôles entre protecteurs et destructeurs de l’environnement** nourrit une colère sourde.

Claire Desmares a alerté sur ces décalages qui créent **un fossé entre la vie politique et la société civile** *“Pour qu’il ne devienne pas un fossé infranchissable, nous devons construire des ponts”*. Elle appelle notamment à associer les citoyen.nes à nos politiques publiques, et à s’appuyer davantage sur les réseaux d’expertise bretons. *“Associions les autant que possible, car aucun-e élu, majoritaire dans sa collectivité ou pas, ne saurait avoir raison seul.”*

Les Écologistes de Bretagne

Claire Desmares : claire.desmares@bretagne.bzh

Loïc Le Hir : loic.le-hir@bretagne.bzh

Julie Dupuy : julie.dupuy@bretagne.bzh

VOEU POUR LE RENFORCEMENT DU SERVICE DES URGENCES DE CARHAIX

ADOPTÉ

L'hôpital de Carhaix est la clé de voûte du système d'accès aux soins dans le Centre Bretagne. Faute d'un nombre suffisant de médecins, l'accès aux urgences de l'hôpital est régulé depuis l'été 2023. **Cette fermeture partielle constitue une mise en danger des habitant·es du territoire.**

Le 27 octobre 2023, l'ARS, les collectivités locales et la direction de l'hôpital signaient un accord « pour la sortie de crise et le développement » de l'établissement de santé. Cet accord prévoyait notamment de trouver un second médecin urgentiste et de garantir la présence a minima d'un médecin généraliste, en complément du médecin du SMUR. Sur le moyen terme, les signataires s'engageaient à maintenir et à moderniser l'offre de l'hôpital de Carhaix.

Bien que certaines avancées aient été annoncées, force est de constater que **l'engagement de l'Etat de renforcer l'équipe médicale n'est pas respecté.** A ce jour, **il manque toujours 15 urgentistes**, dans un service qui compte 54 postes.

L'accord prévoyait également la tenue d'un comité de suivi tous les deux mois, pour faire le point sur l'avancement des différents engagements. Près d'un an après la signature, il nous faut pourtant constater qu'**un seul comité de suivi a été organisé jusqu'à présent.**

A notre demande, les élu·es régionaux ont à l'unanimité sommé l'Etat de tenir ses engagements pour renforcer les urgences de Carhaix, indispensables aux bretonnes et aux bretons du Centre Bretagne. Le dialogue doit reprendre, et les promesses doivent être tenues.



©Actu.fr



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le débat sur les orientations budgétaires a été l'occasion pour Claire Desmares d'**appeler à soutenir la petite pêche côtière, et la vente de gré à gré.** « Alors que le Conseil Régional a débloqué au mois de juin 3 millions d'euros pour investir dans des chalutiers, il est capital d'envoyer un signal fort à celles et ceux qui s'engagent pour une pêche durable et de qualité. »

Elle a particulièrement demandé à soutenir l'entreprise Poiscaille, dont les difficultés financières menacent directement la pérennité des pêcheurs bretons qu'elle accompagne. **Sans soutien, ces hommes et femmes engagés dans des pratiques durables seront contraints de se remettre à pêcher un maximum au détriment de la ressource halieutique, et au mépris des conditions de travail dangereuses.**

En tant que gestionnaire des criées, la Région peut aussi contribuer au développement du modèle de vente de gré à gré en lui dédiant des espaces et des équipements. **Ces aménagements permettraient aux professionnels qui le souhaitent de sortir du système moins-disant** qui découlent des enchères, et des fluctuations du marché.



ADOPTÉE

MISSION D'INFORMATION SUR LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA MER ET DU LITTORAL

C'est à la "Conférence régionale de la mer et du littoral" (CRML) que se prennent **toutes les décisions maritimes dans notre Région Bretagne.** Qualifiée abusivement de "parlement de la mer" par l'exécutif régional, **cette instance ne rend compte ni aux citoyen.nes, ni aux élu.es.** C'est en fait un huis clos, dont la liste des membres n'est pas publique, sans compte-rendus de ces sessions.

Pour faire la lumière sur cette organisation, nous avons réuni en juin dernier plusieurs groupes politiques de notre assemblée, pour demander la mise en place d'une mission d'information sur la CRML. **Notre initiative a finalement été adoptée à l'unanimité lors de cette session !** Nous espérons que ces 4 mois d'auditions permettront d'aboutir à **une réforme pour un véritable parlement de la mer,** comme il en existe en Région Occitanie.



POUR

RELEVER LE DÉFI DES MOBILITÉS

Dans le cadre de la création du syndicat mixte "Bretagne Mobilités", Loïc Le Hir a appelé à **améliorer l'équilibre dans la gouvernance du syndicat entre les différents bassins de mobilité**, qui donne actuellement trop de poids aux métropoles et aux grandes agglomérations.

Il a rappelé que **la priorité devait être le désenclavement des territoires ruraux par le car et le train**. « Nos territoires ruraux crèvent de ne plus avoir de services publics sur place, la Région par sa compétence mobilité peut, et doit, tout mettre en œuvre pour faciliter les déplacements, et diminuer ce sentiment d'abandon sur lequel surfe l'extrême droite. »

Ces efforts nécessitent d'importants financements, à la fois en investissement et en fonctionnement. La Région sollicite l'Etat pour pouvoir mettre en place le versement mobilité dé plafonné, et une taxe de séjour additionnelle pour répondre aux besoins des usagers toujours plus nombreux. Ses recettes estimées à 100 M€/an seront insuffisantes. Loïc Le Hir a proposé de :

- € Mener une étude pour mettre en place **une taxe poids lourds adaptée à notre péninsularité**
- € Mettre **un terme aux réductions des frais d'aéroport pour les compagnies aériennes, et de port pour les plus gros bateaux** - Ces nouvelles recettes permettraient aussi de favoriser le FRET ferroviaire.

POUR

2^{ÈME} MODIFICATION DU SRADET

Afin d'intégrer les objectifs nationaux, le Conseil Régional de Bretagne a voté une seconde modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité. Soutenant la démarche, **Loïc Le Hir a néanmoins appelé à rendre le SRADET plus prescriptif**.

Volet Energie-Climat Afin d'atteindre la neutralité carbone, les principales sources d'émission sont notre priorité :



*comme le soulignent les principaux scénarios SNBC, Afterres 2050, ADEME, Solagro, ou encore Shift Project.



Nous avons émis des réserves sur la trajectoire prévue pour la méthanisation qui fait courir des risques industriels et détourne la terre agricole de son usage premier.

Volet déchets D'immenses efforts restent encore à fournir pour réduire les volumes, et ce à toutes les échelles. Ce SRADET doit donc être l'occasion d'améliorer la prévention, de durcir les règles, et de solliciter plus de contrôles.



Loïc Le Hir a alerté sur la tendance à assimiler le volume des déchets comme une ressource pour alimenter les unités de valorisation énergétique. Privilégions la sobriété !

Question orale :

« POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DES PERSONNES EXILÉ·ES »

En Juillet dernier, à la demande du Président de Région, les forces de l'ordre sont brutalement intervenues pour **expulser brutalement 80 personnes exilé·es** du bâtiment des services régionaux qu'ils occupaient.

Cette expulsion aurait pu être préparée comme l'avait demandé le collectif de soutien lors de son entretien avec le cabinet de la présidence. Deux jours plus tard, c'est finalement une vingtaine de fourgons de police qui leur a été adressé en guise de réponse. Pire, en marge de l'expulsion, le collectif de soutien a été la cible de verbalisations aux motifs fallacieux. Derrière ces verbalisations, **c'est en réalité le "délict de solidarité" qui est condamné.**



Claire Desmares est intervenue pour rappeler que si la responsabilité de la prise en charge de ces personnes exilées incombe avant tout à l'Etat, **la Région Bretagne ne doit pas ignorer la sienne.** Celle-ci avait en effet la possibilité de proposer un commodat et un accompagnement en concertation avec les collectivités compétentes, le collectif de soutien et le promoteur. Mais **à l'accompagnement, Loïg Chesnais-Girard a privilégié l'expulsion.**

« Les expulser du bâtiment de la Région ne les a pas fait disparaître : ces hommes, ces femmes, et ces enfants sont allés grossir les rangs des sans-abris qui dorment dehors dans les parcs de Rennes, sous des tentes humides par 7 degrés. »

Claire Desmares

Les propositions pour une meilleure prise en charge des personnes exilé.es ne manquent pourtant pas. Nous avons donc souhaité savoir quelle politique de solidarité l'exécutif régional était-il prêt à engager.

En réponse, **Loïg Chesnais Girard a violemment qualifié nos propos de "mensongers"**, refusant d'assumer une vérité simple : sous sa présidence, la Région Bretagne a mis 80 personnes à la rue sans solution, le tout pour une opération immobilière.

Dans le cadre de la nouvelle génération de contrats de ville intitulée « Quartiers 2030 », le conseil régional a voté les actions à engager d'ici 2030 dans les quartiers identifiés comme prioritaires. Julie Dupuy a déploré le **manque de co-construction avec les habitant.es concerné.es**, en particulier via les conseils citoyens.

Les quartiers prioritaires font face à une **situation d'inégalité et de ségrégation spatiale**. Les jeunes, qui représentent une majorité des habitants, sont les premiers à subir le déterminisme géographique. La Région doit soutenir les équipements de proximité, la vie associative locale, les tiers-lieux, et les structures d'éducation populaire qui jouent un rôle essentiel pour les accompagner.

Cependant, **aucune proposition ne saurait être construite via une approche descendante**. Pour répondre aux problématiques territoriales des quartiers prioritaires, il nous faut **élaborer les politiques publiques à partir du terrain**, en associant tous les acteurs, et particulièrement les habitantes et habitants.

Alors que l'exécutif se contente d'une concertation superficielle, Julie Dupuy a appelé à **mettre les conseils citoyens au centre de cette feuille de route**. « Rien ne remplace le vécu au plus proche du terrain et les expériences de la vie quotidienne. » C'est en faisant de la co-construction un axe de développement en soi que la Région sera en mesure de comprendre les spécificités des quartiers et de leurs enjeux.

« Faire appel à l'intelligence collective permet d'éviter les biais et les éventuelles lacunes ; en outre, elle garantit que l'action régionale est efficace, cohérente et complète. Mais c'est également une manière de permettre aux citoyen.nes de se réapproprier la politique : faire en commun pour faire société, dans un monde toujours plus divisé, doit devenir notre mantra. »



Question orale :

« RENFORCER L'USAGE DES ÉTUDES PROSPECTIVES EN BRETAGNE »

Après avoir annoncé vouloir décliner le plan de transformation de l'économie française du Shift Project à la maille régionale, **le Président de Région a finalement demandé au think tank de délaissier le volet agricole**. Mais alors que la version nationale contient bien un rapport sur l'alimentation et l'agriculture, la volonté d'occulter ce volet dans la version régionale interroge.

« Comment pouvons-nous commander un rapport sur la décarbonation de la Région, tout en laissant de côté le 1er secteur d'émissions de gaz à effet de serre en Bretagne ? »

L'étude, financée à hauteur de 70K € par le contribuable, se retrouve gâchée par le cadre fixé par l'exécutif. Ce gâchis n'est pas sans rappeler l'étude Solagro dont les résultats n'ont jamais été partagés par l'exécutif. **A quoi bon commander ces études prospectives, si c'est pour en limiter le champ de recherche ou pour faire disparaître ses conclusions ?**



Loïc Le Hir a interpellé le Président de Région : « **Perpétuer le modèle en place en prétextant "qu'on ne savait pas" ne fait que retarder les transitions indispensables dont la Bretagne a besoin** ». Par souci de transparence, il a demandé à rendre publique, et à communiquer à la presse l'étude du cabinet Solagro, qui ne figure aujourd'hui ni sur le site du cabinet Solagro, ni sur le site de la Région Bretagne.

Reconnaissant le poids du secteur agricole en matière d'émissions de gaz à effet de serre, Michel Quernez, vice-président en charge du climat, a affirmé que ce rapport n'était pas une commande de la Région, et qu'elle n'était donc pas décisionnaire du cadre de l'étude. Concernant l'étude Solagro, le vice-président ne semble pas prêt à communiquer davantage sur ses résultats.

RAPPORT ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

7 mois après l'inscription de l'IVG dans la constitution - grâce notamment au travail de la sénatrice M. Vogel, le gouvernement réactionnaire de M. Barnier menace les droits des minorités de genre. Dans ce contexte, Julie Dupuy a salué la qualité du rapport sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes présenté lors de cette session. A partir des constats dressés dans ce rapport, elle a rappelé les leviers d'action de la Région Bretagne pour améliorer la parité.

PARITÉ POLITIQUE


Au classement mondial de la parité politique, la France se classe...


36^{ème}


Victime d'une inégalité de répartition des tâches dans leur foyer, **les femmes sont trop souvent obligées de choisir entre vie de famille et vie politique.** Nous devons avoir le réflexe de prendre en compte cet état de fait lorsque nous fixons les jours et les heures de nos commissions, de nos réunions, ou rendez-vous.

PORTEFEUILLES GENRÉS

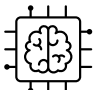
La **répartition genrée des tâches se retrouvent dans l'ensemble des collectivités.** Dans les municipalités, par exemple :


Les hommes représentent **75%** des adjoint·es à l'urbanisme 

 **80%** des adjoint·es aux affaires sociales sont des femmes.

Les hommes représentent **90%** des adjoint·es à la sécurité 

FILIÈRES GENRÉES

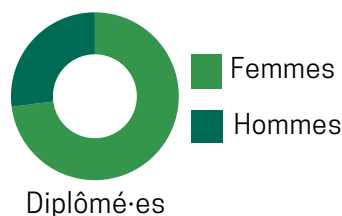
89% de lycéens en sciences du numérique 

77% de lycéennes en sciences humaines 

Pour **encourager la féminisation des secteurs d'activités où les femmes sont minoritaires**, il nous faut déconstruire les représentations genrées dans les métiers mais aussi repenser leurs conditions de travail, en particulier dans les domaines de la pêche et de l'agriculture.

SECTEUR CULTUREL

Alors qu'elles sont plus nombreuses, les femmes artistes sont à la fois **moins visibles, moins rémunérées, et moins aidées.** Dans le domaine des arts visuels, les femmes sont peu exposées bien qu'elles représentent une large majorité des diplômé·es de l'EESAB :




SUPERPOSITION DES DISCRIMINATIONS

Pour finir, Julie Dupuy a demandé à **élargir le scope** de l'étude afin d'**y intégrer toutes les discriminations dont sont victimes les personnes minorisées** : LGBTQIA+, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap. « *Loin de se substituer, ces discriminations se superposent les unes aux autres.* »

POUR

« AGIR POUR NOS LYCÉES PUBLICS »

En place depuis 2016, le schéma directeur immobilier (SDI) pour les lycées publics est un outil de gestion et de programmation visant à **investir dans les établissements dont les infrastructures se dégradent**. Comme l'a rappelé Loïc Le Hir, cet outil essentiel devra néanmoins **élargir son champ d'action en particulier en matière d'écologie** où il reste beaucoup à faire. Il nous faut sans tarder :

- 
- 1 Accélérer la nécessaire **adaptation** des lycées au **réchauffement climatique**
 - 2 **Isoler** les lycées, y compris pour faire face aux montées des températures
 - 3 Développer les **centrales photovoltaïques** pour la production d'énergie
 - 4 Adopter une **démarche low-tech** dans la construction et la rénovation
 - 5 Massifier **réemploi**
 - 6 Systématiser de l'usage des **éco-matériaux**, bio-sourcés et géo-sourcés

ANTICIPER LA BAISSÉ D'EFFECTIF

Le SDI doit également prendre en compte **les projections démographiques qui annoncent une baisse d'effectif dans les lycées**. Loïc Le Hir a notamment demandé que soit étudié la possibilité de **fusionner les lycées et collèges publics** et de **mutualiser les infrastructures**.

« L'idée est d'**éviter les fermetures sèches** et de permettre des **économies d'échelle**. Nous devons surtout éviter d'éloigner les lycées, tout comme les collèges, des lieux de vie, car **l'éloignement à un coût carbone et un coût financier** pour les familles, mais aussi pour les collectivités. »

OBJECTIF : 100% DES LYCÉES ACCESSIBLES

Enfin, alors que **19% des lycées bretons restent inaccessibles aux personnes en situation de handicap**, Loïc Le Hir a appelé à ce que le prochain SDI opère un réel changement de braquet pour tendre rapidement vers 100% de lycées accessibles - un objectif qui aurait dû être initialement atteint en 2015 d'après la loi sur l'égalité des droits et des chances.



EN BREF

Merci à l'ensemble des personnes rencontrées au Forum Seïsm, le **forum des voies à impact écologiques** et sociales dans le Grand Ouest, et bravo à l'organisation pour la qualité des échanges !

Merci aux **jeunes écologistes** d'être venus à notre rencontre lors de cette session plénière. Vous aussi, venez assister aux débats !

En commission permanente, nous avons voté contre une subvention de **1 million d'euros** au profit de la SAS Société de Protéines Industrielles pour faire de la **poudre de poulet à l'export** destiné à l'alimentation animale.

Toujours en commission permanente, nous avons demandé à la Région Bretagne de **soutenir l'association Don Bosco, acteur majeur de l'ESS en grande difficulté financière** et indispensable par ses actions dans le domaine social dans le Finistère mais aussi dans les domaines de l'insertion et de la formation.

Inscrivez-vous à notre lettre d'infos, le Service Après Vote, et recevez-la par mail.

Vous pouvez assister aux sessions plénières du Conseil régional de Bretagne. La prochaine session aura lieu les 11, 12 et 13 décembre. Au programme notamment : la feuille de route pour l'égalité femme-homme et le débat sur le budget dans un contexte budgétaire très contraint avec 56,5 millions de coupes budgétaires attendues de la part de l'état. Pour y assister, envoyez un mail à : mediation.citoyenne@bretagne.bzh et contactez-nous, nous viendrons à votre rencontre.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



Collaborateur :

Fabien Randrianarisoa
fabien.randrianarisoa@bretagne.bzh